



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 001/CCIMA/AONO/CIPM/2025**  
**RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT (PICK-UP 4X4 DOUBLE**  
**CABINE) PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET**  
**DE L'ARTISANAT.**

**Financement : Budget de la CCIMA, exercice 2025.**

**Imputation : 222000**

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de la modernisation de l'Institution Consulaire, le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel roulant (pick-up 4x4 double cabine) par la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations consistent en l'acquisition du matériel roulant (pick-up 4x4 double cabine) par la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat dont le détail figure dans le RPAO du présent DAO.

**3. Délai de livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du véhicule, objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la notification de l'ordre de service de livrer.

**4. Allotissement**

La prestation objet du présent appel d'offres est constituée d'un (1) seul lot.

**5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel est de **F CFA 35 000 000 (trente-cinq million)** toutes taxes comprises.

**6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises citoyennes de droit camerounais installées au Cameroun, justifiant des compétences dans le domaine relatif à l'objet.

**7. Financement**

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la CCIMA de l'exercice 2025 et imputées sur la ligne **222000**.

**8. Caution de soumission**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **XAF 700 000 (sept cent mille) francs** dûment timbrée, acquitté à la main, accompagné d'un récépissé de la Caisse des Dépôts et de

Consignations (CDEC), délivrée par un établissement de crédit agréé par la COBAC et le MINFI.

La liste des établissements bancaires et organismes financiers agréés figure dans la pièce n° 14 du présent DAO.

La période de validité de ladite caution doit excéder de trente (30) jours la date limite de validité des offres.

#### **9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au siège de la CCIMA, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, email : [siege@ccima.cm](mailto:siege@ccima.cm)/[siegeccima@yahoo.com](mailto:siegeccima@yahoo.com), dès publication du présent avis.

Ledit Dossier d'Appel d'Offres peut également être consulté sur le site internet de l'ARMP : [www.armp.cm](http://www.armp.cm).

#### **10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés sis au siège de la CCIMA, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **F CFA 50 000 (cinquante mille) francs CFA**, payable au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (CAS ARMP), numéro 335988, ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) par l'ARMP.

#### **11. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les différentes pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Tout dossier administratif incomplet, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclaré non conforme et un délai de quarante-huit (48) heures sera accordé au(x) soumissionnaire(s) à l'effet de produire la (les) pièce(s) concernée(s).

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme agréé par le Ministère en charge des Finances entraînera un rejet pur et simple de l'offre.

En cas de groupement d'entreprises, celui exigé dans le présent Appel d'Offres est de type solidaire. Chaque membre du groupement devra produire son dossier administratif complet. Toutefois, l'attestation de domiciliation bancaire, la caution de soumission, le reçu d'achat du DAO seront produits uniquement par le mandataire du groupement.

#### **12. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés sis au siège de la CCIMA, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, email :

[siege@ccima.cm](mailto:siege@ccima.cm)/[siegeccima@yahoo.com](mailto:siegeccima@yahoo.com), dès publication du présent avis, au plus tard le **26 JUIN 2025** à **12 heures précises** et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 001/CCIMA/AONO/CIPM/2025  
RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT (PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE) PAR  
LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**13. Ouverture des plis**

L'ouverture du dossier administratif, des offres techniques et administratives plis aura lieu dans la salle de conférences de la CCIMA le **26 JUIN 2025** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. Le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01).

**14. Critères de qualification**

**14.1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels.

Il s'agit notamment :

❖ **Dossier administratif**

- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Absence de la Caution de soumission dans les plis à l'ouverture des offres ;
- Pièce administrative absente ou jugée non conforme à l'ouverture des Offres et non régularisée dans le délai accordé par la Commission à cet effet ;
- Autorisation spécifique ou agrément (le cas échéant) ;
- Absence d'une (01) déclaration sur l'honneur de non-abandon de marché/commande durant les trois (03) dernières années ;
- Soumissionnaire non assujetti au régime d'imposition du réel.

❖ **Offre technique**

- Non-obtention de 80% à l'évaluation technique, soit la non-validation de quatre (04) critères essentiels sur cinq (05) ;
- Absence du certificat d'origine ;
- Absence de fiche technique ;
- Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales ;
- Présence d'une information financière dans l'offre technique ;
- Absence de preuve de la capacité financière établie par un organisme financier agréé.

❖ **Offre financière**

- Non-conformité de chacune des pièces suivantes aux modèles prescrits par le DAO :
- Cadre du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Devis Quantitatif et Estimatif (DQE).
- Absence de la lettre de soumission financière signée et timbrée ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

**14 .2. Critères essentiels**

L'évaluation des offres sera binaire (oui/non) et se fera sur la base des critères suivants :

N°	CRITERES	NOTE
1.	Références du soumissionnaire	OUI
2.	Documentation justifiant l'origine et la qualité de la fourniture	OUI
3.	Service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, du personnel technique et toute autre capacité liée a l'activité)	OUI
4.	Planning et délai de livraison	OUI
5.	Preuve de la capacité financière de XAF 10 000 000 et d'acceptation des conditions du marché	OUI
<b>TOTAL</b>		<b>OUI</b>

**15. Attribution**

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires conformément à l'article 50 al 1(a) du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques.

**16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements complémentaires**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de la CCIMA, Service des Marchés, à BONANJO-DOUALA, email : [siege@ccima.cm](mailto:siege@ccima.cm)/[siegeccima@yahoo.com](mailto:siegeccima@yahoo.com), tél. : 233 42 67 87, dès publication du présent avis.

**18. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

Pour toute dénonciation de pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité des Marchés (MINMAP) (SMS ou appel) au numéro : (+237) 673 20 57 25/ (+237) 699 37 07 48, l'ARMP au numéro (+237) 694 20 67 89.



Christophe EKEN

Copies :

- MINMAP/ARMP ;
- Président CIPM ;
- Affichage